

Bonus : aides financières et écologiques 2025 – Hexagone et DOM

Construire intelligemment, c'est aussi savoir mobiliser les aides disponibles. En 2025, plusieurs dispositifs publics et privés permettent d'alléger significativement le coût de ton projet. Ce document présente les principales aides accessibles en France, avec leurs conditions, montants, spécificités pour les DOM, et les liens officiels pour faire une demande.

1. MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' est l'aide phare de l'État pour financer les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.). Elle est versée par l'ANAH et peut être demandée directement en ligne.

Montants et conditions :

- Propriétaires occupants ou bailleurs.
- Résidence principale de plus de 15 ans (2 ans si remplacement d'une chaudière fioul). (Intéressant si tu fais une extension en container)
- Montants variables selon les revenus du foyer et la nature des travaux.

Spécificités DOM :

- Barèmes de revenus ajustés.
- Montants bonifiés pour équipements adaptés au climat tropical.

Exemples DOM :

- Isolation des murs : jusqu'à 100 €/m²
- Chauffe-eau solaire : jusqu'à 5 000 €
- Climatisation performante : jusqu'à 1 500 €

Demande : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

2. Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Primes versées par les fournisseurs d'énergie en échange de travaux réduisant la consommation énergétique.

Conditions :

- Pas de condition de revenu.
- Travaux réalisés par un artisan RGE.

Spécificités DOM :

- Bonifications pour chauffe-eau solaire, climatisation performante, etc.

Demande : <https://www.ecologie.gouv.fr/certificats-deconomies-denergie>

3. Éco-Prêt à taux zéro (éco-PTZ)

Prêt jusqu'à 50 000 € sans intérêts pour travaux énergétiques, remboursable sur 15 à 20 ans.

Conditions :

- Logement principal de plus de 2 ans.
- Travaux par entreprise RGE.
- Pas de condition de ressources.

Spécificités DOM :

- Aide disponible dans les mêmes conditions.

Demande : via ta banque partenaire.

Infos : <https://france-renov.gouv.fr>

4. TVA réduite à 5,5 %

Applicable aux travaux de rénovation énergétique réalisés par un pro RGE.

Conditions :

- Logement de plus de 2 ans.
- Non applicable si les travaux augmentent significativement la surface habitable.

Spécificités DOM :

- Identique à la métropole.

5. Aides locales et régionales (DOM uniquement)

Certaines régions ou collectivités ultramarines proposent des subventions spécifiques.

Exemples :

- **Guadeloupe** : prime énergie régionale.
- **Martinique** : PTME.
- **Réunion** : aides Qualit'EnR.
- **Guyane et Mayotte** : aides pour habitat insalubre.

Contact : DEAL, conseil régional, ANAH locale.

6. Aide ANAH – MaPrimeRénov' Sérénité

Aide renforcée pour les foyers très modestes visant une rénovation globale.

Conditions :

- Résidence principale de plus de 15 ans.
- Engagement d'occupation pendant 6 ans.

Spécificités DOM :

- Plafonds de revenus adaptés.
- Prise en charge jusqu'à 60 % du montant des travaux.

Infos : <https://www.anah.fr>

Documents à fournir pour les demandes

- Justificatif d'identité
- Avis d'imposition
- Titre de propriété
- Devis signé (entreprise RGE)
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation de non-démarrage des travaux

Conseils pratiques

- Faire la demande avant de signer les devis
- Simuler sur <https://www.mesaidesrenov.gouv.fr>
- Privilégier les artisans RGE locaux
- Les aides sont cumulables dans la limite des plafonds réglementaires
- Pour les rénovations globales : viser un gain de 2 classes énergétiques minimum